



Bibliothèques publiques et monde scolaire en France : les raisons de la distance

[School and public libraries in France: the reasons of a cold relationship]

Claude Poissenot

Université de Lorraine

Centre de Recherche sur les Médiations (CREM)

Metz, France

Meeting:

118 — Friends or Foes – public and school libraries a force for change for creating smart communities — School Libraries and Resource Centers with Public Libraries

Abstract:

In France there is no school library before the state secondary school (i.e before the ages of 11-12). It's only in this type of school that pupils have a library inside the school, with quite large collections and professional librarians. However, it's really during the primary school that public libraries are in relation with schools. According to the national data of the French ministry of culture, we can estimate that there are 3.5 million pupils who visit the public library with the school at least once a year. This represents about half of the pupils in primary school, but only 7% in junior high school and 2% for high school. A national survey based on more than 600 public libraries throughout France shows that more generally, as the pupils grow, the school has some higher academic standards and public libraries don't offer all the help that would be needed.

In this paper, we will start by assessing the current situation. We will do that by measuring the rate of public libraries that offer help for homework, a working space for individuals and groups, extracurricular collections and so on. Then we will try to understand why public libraries have a cold relationship with schools. Finally, based on several studies, we will show that not only does the frequentation of school libraries encourage the frequentation of public libraries later in life, it is also a factor of academic success.

Les bibliothèques publiques développent leurs activités dans un monde scolarisé. Leur promotion de la lecture n'est pas sans rapport avec l'importance que l'institution scolaire accorde à l'apprentissage de la lecture. Dans ce contexte, on pourrait penser que les deux institutions partagent le même objectif et coopèrent étroitement. C'est globalement le cas pour la durée de la scolarité primaire. A partir des données du Service du Livre et de la Lecture du ministère de la culture nous pouvons estimer à 50% la part des élèves des écoles primaires ayant été accueillis à la bibliothèque municipale au moins une fois dans l'année 2009. Cela signifie que, grâce à l'Ecole, la plupart des enfants ont découvert les bibliothèques publiques. Une ancienne enquête (S. Octobre, 2004) montrait qu'à la fin du primaire, seuls 5% des élèves déclaraient n'être jamais allés dans une bibliothèque municipale. Pourtant, après cette première période favorable, on assiste à un retrait important des jeunes des bibliothèques. A l'âge de la fin du secondaire, on ne compte plus que 21% des jeunes à avoir franchi au moins une fois dans l'année la porte d'une bibliothèque. La scolarisation s'est accompagnée d'une prise de distance par rapport à la bibliothèque.

Bien sûr, ce constat repose largement sur des évolutions extérieures à la bibliothèque : élargissement des pratiques de loisirs (S. Octobre, C. Détéz, alii, 2010), montée en puissance des relations amicales, mise à disposition d'un centre de documentation au sein des établissements scolaires, etc. Néanmoins, la manière dont les bibliothèques prennent en compte le point de vue de ce jeune public n'est pas sans effet sur le niveau de sa fréquentation. C'est en tous les cas l'hypothèse que nous formulons. Plus précisément, nous posons la question de l'accueil dans les bibliothèques publiques des élèves non dans le cadre de la visite de classe mais dans le cadre de leur initiative personnelle.

Dans cette communication il s'agira d'abord d'affiner ce diagnostic d'une défaillance de l'offre de services des bibliothèques à destination des élèves. On s'interrogera alors sur les raisons de cette séparation entre les bibliothèques publiques et l'univers scolaire. Pour finir, à partir de plusieurs enquêtes auprès d'élèves de collèges et de lycées, nous montrerons que la fréquentation de bibliothèque scolaire favorise celle de bibliothèque publique mais aussi la réussite scolaire.

Quels services pour les élèves dans les bibliothèques publiques ?

Afin de répondre à cette question, nous avons conçu un questionnaire qui a été transmis par voie électronique à 1942 bibliothèques de communes ou intercommunalités de plus de 2500 habitants. Nous avons recueilli 623 réponses qui forment un échantillon assez représentatif de la population

des bibliothèques en France. La comparaison de leur distribution selon la taille des communes laisse juste apparaître une légère sous-représentation des équipements dans les communes de plus de 20000 habitants.

Du point de vue des élèves, le premier service attendu pour satisfaire aux demandes scolaires concerne la possibilité de faire ses devoirs dans la bibliothèque. Celle-ci offre-t-elle des espaces permettant cela ?

Seules 17% des bibliothèques déclarent ne pas proposer d'espace de travail aux élèves. Cette proportion est surtout élevée dans les équipements de communes de moins de 5000 habitants (23%). Quand la taille de la commune (et sans doute celle de la bibliothèque) augmente, les élèves ont plus de chances de pouvoir disposer de ce service. Il ne reste plus que 7% des bibliothèques à ne pas le proposer dans les communes de plus de 20 000 habitants. Mais quel type d'espace de travail les bibliothèques proposent-elles aux élèves ? 70% des établissements évoquent des postes de travail dans l'espace même de la bibliothèque. 29% signalent l'existence d'une salle d'étude et 10% font état de boxes pour l'accueil de travail en groupe. On constate ainsi que le travail scolaire est admis, rendu possible mais surtout s'il se fonde dans le cadre de l'espace de la bibliothèque. La prise en compte du travail dans une zone séparée par le projet architectural est sensiblement plus rare. C'est très nettement la taille de la commune qui se révèle déterminante puisque si deux tiers des bibliothèques de plus de 20 000 habitants proposent une salle d'étude, ce n'est plus le cas que de 19% dans les communes de moins de 5000 habitants. Plus encore, l'idée d'un travail collectif dans les murs de la bibliothèque relève d'une exception : seules 10% le proposent.

L'activité de travail scolaire s'étend sur toute l'année mais connaît un pic peu avant les épreuves des examens de fin d'année. A ce moment les élèves qui sont rejoints par les étudiants, cherchent encore plus que d'habitude un lieu pour réviser les cours à l'écart des sollicitations du domicile (télévision, ordinateur, jeux-vidéo, téléphone, etc.) et dans le calme avec l'impression d'une forme de « souffrance partagée ». Le contact avec le travail des camarades produit un encouragement au labeur, prisé des élèves. Dans ce contexte, il serait judicieux de la part des bibliothèques de proposer exceptionnellement des places de travail supplémentaires au moment des révisions afin d'accueillir davantage et mieux les élèves. L'enquête révèle que ce n'est le cas que de 10% des établissements ayant répondu. Cela manifeste une forme de distance avec l'expérience vécue par les élèves qui ne peut que les détourner de ce lieu étrange et sourd à leurs préoccupations. La bibliothèque ne prend pas en compte ce qui devient le cœur de leurs inquiétudes dans ce moment particulier de leur

existence.

L'aide aux devoirs forme aussi un service que les élèves pourraient attendre de la bibliothèque. Les élèves peuvent entrer dans l'équipement avec leur demande d'assistance ou celle-ci peut découler du travail sur les cours engagé de façon autonome dans l'espace même de la bibliothèque. Quoi qu'il en soit, seuls 3% des établissements organisent des temps explicitement dédiés à l'aide aux devoirs. En France il est donc extrêmement rare que les bibliothèques s'emparent de cette tâche pourtant attendue d'un nombre sans doute substantiel d'élèves.

Du point de vue des services numériques aux élèves, là aussi on repère des lacunes. Seules 10% des bibliothèques réservent des postes informatiques aux élèves. Cela peut bien sûr se justifier du fait du nombre réduit d'ordinateurs mais les bibliothèques sont aussi très peu nombreuses (6%) à proposer des liens internet vers de l'aide scolaire sur les postes qu'elle met à disposition. Alors qu'il existe des ressources documentaires disséminées sur Internet et souvent gratuites spécifiquement dédiées à l'aide scolaire, les bibliothèques à la fois au plan local et national n'opèrent pas ce travail de sélection et mise en valeur qu'elles pourraient conduire. Les élèves et leurs préoccupations scolaires ne sont pas perçus ou pensés comme prioritaires.

Dans le domaine de la documentation à usage scolaire et sous format papier, on constate une prise en compte un peu plus grande des élèves. 21% des bibliothèques déclarent proposer un fonds scolaire ou parascolaire aux élèves. Ce résultat varie selon la taille de la commune : 12% dans les communes de moins de 5000 habitants et 52% dans les communes de plus de 20 000 habitants. Cela montre que, y compris dans les établissements de taille importante, la constitution et la mise à part de ce fonds ne relèvent pas de l'évidence. Par ailleurs, quand les bibliothèques disposent d'un tel fonds, celui-ci ne bénéficie pas d'une réelle mise en valeur puisque seules 8% indiquent l'existence d'une signalétique spécifique à ce fonds. De même, c'est seulement 9% des équipements qui mettent en valeur ce fonds au moment des périodes de révision. Cela signale que ce fonds prend peu sa place dans une politique des publics visant à adapter la bibliothèque aux attentes de la population à un moment donné.

Au niveau des acquisitions elles-mêmes, une plus grande compréhension semble se dégager chez les bibliothèques. C'est ainsi que deux tiers des bibliothèques déclarent acheter des romans en fonction des programmes scolaires de français et littérature. Ce niveau élevé de réponse donne le sentiment que ces acquisitions ont plus de chances d'être effectuées du fait de leur appartenance au domaine littéraire. L'importance accordée par les bibliothèques au monde littéraire contribuerait à sa

plus évidente prise en compte y compris dans le cadre de fonds parascolaire.

La production éditoriale dans le domaine du parascolaire se caractérise par une obsolescence rapide des livres du fait des changements de programmes mais aussi du caractère annuel des épreuves auxquelles ils préparent. L'attractivité de ce fonds est donc sans doute proportionnelle à sa mise à jour régulière. De ce point de vue, l'enquête révèle au contraire une tendance des bibliothèques à montrer peu d'entrain à son actualisation puisque c'est uniquement 6% des établissements qui déclarent le renouveler à chaque changement des programmes scolaires. C'est ainsi que les élèves français qui entrent dans les bibliothèques sont confrontés à une offre de documentation parascolaire à la fois rare et souvent obsolète.

L'enfant est-il un élève ?

En France, les bibliothèques pour la jeunesse ont connu leur période de réel développement à partir des années 60. Le contexte était celui de la croissance rapide des villes par leur périphérie mais cette époque est également celle de la diffusion massive d'un discours nouveau sur l'enfant. Celui-ci n'est plus pensé à travers sa situation de filiation mais à partir de sa propre identité. Dès son plus jeune âge, il est constitutivement singulier et doit être pris en compte comme tel. Il convient donc à la fois de lui donner la possibilité de s'exprimer mais aussi de recevoir une attention personnelle de la part de ceux qui l'entourent.

Ce discours qui se diffuse dans la société s'enracine aussi dans l'univers des bibliothèques. Depuis la création de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse dans les années 20, un courant du monde des bibliothèques accorde une attention aux bibliothèques pour les enfants. Cette aspiration ancienne se trouve comme fécondée par ce nouveau discours sur l'enfance. Dès lors, l'idée que les nouvelles bibliothèques doivent proposer une section jeunesse s'impose comme évidente. Mais ces espaces voient le jour à partir d'une conception de l'enfant comme une personne qu'il s'agit d'éveiller. La lecture n'est pas (ou pas seulement) un moyen d'instruction mais l'outil d'un épanouissement de l'enfant, le support d'une communication entre l'enfant et ceux qui l'entourent. Elle apparaît comme la condition de la rencontre avec sa personnalité profonde. Dans ces perspectives, les bibliothèques vont développer des heures du conte qui placent l'enfant en situation de confrontation avec un monde imaginaire qui élargit leur expérience du monde (G. Patte, 2012). De même, elles offrent des collections élargies d'albums et de romans pour la jeunesse qui donnent, par l'image et le texte, l'occasion de développer leur imagination. La bibliothèque promeut la lecture mais pas tant du fait

de sa nécessité pour l'acquisition de connaissances que pour prendre part à l'épanouissement de l'enfant. Cette rencontre de l'enfant avec lui-même par le truchement des livres est pensée comme relevant du plaisir, de la liberté. Idéalement donc, la fréquentation de ce lieu devrait résulter d'un libre choix fait d'abord par les parents puis par les enfants quand ils sont en âge de s'y rendre seuls. Pourtant, la fréquentation s'effectue largement par l'intermédiaire de l'Ecole. D'après les données nationales du ministère de la culture, on peut estimer à 3,5 millions le nombre d'élèves qui sont venus visiter au moins une fois dans l'année une bibliothèque publique dans le cadre scolaire en 2009. Si 50% des élèves d'âge primaire ont effectué cette visite c'est le cas de 7% des collégiens et 2% des lycéens. On constate donc une mobilisation des bibliothécaires et des enseignants pour faire venir les élèves à la bibliothèque durant le temps même de l'apprentissage de la lecture. Il s'agit de faire découvrir un autre contexte de lecture dans lequel le plaisir désintéressé de la pratique est mise en scène à travers des lectures à voix haute notamment. Les élèves ne sont pas notés sur cette activité mais elle demeure inscrite dans le temps et le contrôle de l'institution scolaire. Le plaisir de la gratuité a donc pour condition la contrainte institutionnelle. Mais du point de vue de la bibliothèque, ces visites sont un moyen auquel elles consentent pour atteindre l'objectif d'une promotion de la lecture plaisir.

La situation change après le primaire. Rares sont les élèves accueillis dans le cadre des visites de classe. Au sein de leur collège, les élèves disposent désormais d'un espace spécifique pour la bibliothèque scolaire avec des collections assez larges et un personnel spécialisé. Et de fait, la fréquentation des bibliothèques publiques connaît une érosion sensible à partir de ce moment qui dure toute la scolarité secondaire. Du point de vue de nombre de bibliothécaires, les bibliothèques peuvent désormais se consacrer à l'offre de lecture plaisir puisque le CDI peut satisfaire les demandes documentaires strictement scolaires. Plus même, elles doivent se préserver de l'importation dans leurs murs de préoccupations scolaires qui entreraient en contradiction totale avec la définition que les professionnels cherchent à imposer. Comment en effet présenter la bibliothèque comme le lieu de la lecture plaisir aux plus jeunes si les collégiens et lycéens investissent l'espace pour y faire leurs devoirs ? L'usage de la bibliothèque compatible avec la vision des professionnels est valorisé : curiosité, appétit littéraire, échanges autour des livres. En revanche, les élèves qui investissent la bibliothèque avec une logique scolaire suscitent des réactions moins positives.

Le regret : le souci de transmettre le plaisir de lire qui a fait l'objet d'un travail parfois persistant ne semble pas avoir produit le résultat escompté.

L'agacement : non seulement l'appropriation de l'espace par les élèves à des fins scolaires ne correspond pas à l'idéal des usages espérés par les professionnels mais en plus elle peut nuire à l'usage du lieu sur le mode de la lecture plaisir à la fois par le bruit et la place qu'elle suscite mais aussi par l'image scolaire qu'elle donne au lieu malgré lui.

Ce sont ces réactions et leur cohérence qui expliquent la manière dont les bibliothèques prennent peu en compte les aspirations des élèves de collège et de lycée. Faire en sorte que les élèves trouvent dans la bibliothèque des services utiles à leur réussite scolaire entrerait en contradiction directe avec la fonction de promotion de lecture plaisir. Mais est-ce bien le cas ? Les élèves ne peuvent-ils pas d'autant plus apprécier le plaisir de lire (mais aussi de la musique ou du jeu-vidéo) qu'ils ont par ailleurs l'occasion de se libérer de leurs devoirs scolaires ? La vision sous-jacente de l'individu ou de l'institution n'est-elle pas désuète ? L'idée que ceux-ci ne pourraient pas conjuguer des activités opposées paraît contestable. Du fait de l'évolution de nos sociétés, nos contemporains sont familiers de la réflexivité et ne pas les penser capables de composer avec des contraires revient à les infantiliser ou à les sous-estimer. Ne pas prendre acte de cette pluralité constitutive de l'individu contemporain revient peut-être à souhaiter imposer une définition de la lecture et de la bibliothèque. Celles-ci devant s'affirmer au-delà de leur fonction scolaire. Ce parti pris peut être discuté du point de vue de la définition de la bibliothèque comme institution : a-t-elle à imposer une vision du monde et de la lecture ? Ne doit-elle pas prendre en compte les préoccupations de ceux à qui elle est destinée ?

Les bibliothèques publiques « amies » des bibliothèques scolaires

En France les relations entre les bibliothèques publiques et l'Ecole sont donc complexes. Si l'institution scolaire cherche à parfaire l'apprentissage de la lecture par l'entremise des bibliothèques, celles-ci visent à transmettre un rapport libre et gratuit à la lecture en touchant les enfants par l'intermédiaire de l'Ecole. Dans cette relation compliquée, les bibliothèques scolaires des collèges et lycées occupent une position ambiguë. S'inscrivant dans la tradition de la lecture plaisir, elles sont souvent porteuses de cette vision et s'en donnent les moyens en intégrant dans leurs fonds des ouvrages qui ne relèvent pas directement de la prescription scolaire étroite et s'élargit vers les lectures qui ont du succès auprès des jeunes : bandes dessinées, littérature de l'imaginaire, revues sur des thèmes appréciés des adolescents, etc. Parallèlement, les mêmes ou d'autres insistent sur l'importance de leur fonction enseignante. Les bibliothécaires se définissent eux-mêmes comme « enseignants-documentalistes ». Ils insistent pour que les élèves se rendent sur place pour un usage

documentaire et n'aiment pas recevoir les élèves qui viennent juste pour passer un moment sans lire ou faire une recherche de document. De même, ils mettent l'accent sur la nécessité de la formation à la recherche d'information y compris sur Internet en délaissant la question du plaisir de la lecture. Pris entre fonction d'apprentissage documentaire et promotion de la lecture plaisir, les bibliothèques scolaires voient-elles leur fréquentation dépendre de la fréquentation des bibliothèques publiques ? On peut en effet formuler l'hypothèse selon laquelle, la familiarité avec le monde de la lecture publique serait de nature à créer un pont entre les deux types de bibliothèque. Les collégiens ou lycéens qui continuent à fréquenter les bibliothèques publiques ont sans doute su inscrire leur visite dans le cadre d'une appropriation personnelle de la lecture et ils pourraient chercher à cumuler des pratiques d'approvisionnement pour alimenter leur plaisir de lire. Mais on pourrait aussi faire l'hypothèse selon laquelle, les élèves qui empruntent dans les bibliothèques publiques n'éprouvent pas le besoin de trouver une source complémentaire de lecture et qu'au contraire ils la tiennent à distance de façon à défendre le plaisir de la lecture contre la dimension éducative ou pédagogique que prend la lecture dans le cadre des bibliothèques scolaires.

Pour chercher à mettre à l'épreuve ces hypothèses, nous pouvons utiliser plusieurs enquêtes réalisées dans le cadre de la formation des étudiants de l'IUT Nancy Charlemagne. La première a été réalisée par I. Simoes au printemps 2011 auprès de 617 collégiens et lycéens de Lunéville. Il apparaît assez nettement que la fréquentation de la bibliothèque publique favorise celle de la bibliothèque scolaire. 77% des élèves qui vont à la première se rendent à la seconde contre 65% de ceux qui ne la fréquentent pas. La thèse du pont entre les deux types de bibliothèque trouve donc une première confirmation. Une autre enquête réalisée par A. Megia datant de 2009 auprès de 242 collégiens de Nilvange abonde dans le sens de ce premier résultat : 70% des élèves qui fréquentent la médiathèque de Nilvange poussent les portes de la bibliothèque scolaire hors des visites de classe alors que ce n'est le cas que de 58% des élèves qui ne viennent jamais à la médiathèque. Ce lien positif entre les deux fréquentations s'observe donc y compris dès le collège ce que confirme d'ailleurs l'enquête à Lunéville pour laquelle on repérait déjà la tendance à l'intérieur de la sous population des collégiens. Enfin, une enquête auprès de 501 lycéens de Blois réalisée en 2004 par F. Guilois montrait déjà que les usagers du réseau des bibliothèques publiques étaient plus souvent inscrits à la bibliothèque scolaire (63% contre 50%) et y venaient plus souvent (73% s'y rendaient au moins une fois par semaine contre 59%) que les non usagers.

La diversité de ces enquêtes n'empêche pas de conduire à des résultats convergents. La fréquentation de la bibliothèque publique favorise celle des bibliothèques scolaires. Elles ne sont

donc pas « ennemies » mais complémentaires. La familiarité acquise dans l'une facilite la fréquentation de l'autre. Les adolescents apprennent à se repérer dans un espace documentaire et transposent leur aisance dans le cadre scolaire. Une autre enquête sur 426 élèves de lycée professionnel de Thaon-lès-Vosges interrogés en 2002 par E. Grandmontagne suggère que la fréquentation passée d'une bibliothèque scolaire favorise la fréquentation présente. Ceux qui déclarent qu'ils venaient tous les jours ou presque à la bibliothèque scolaire quand ils étaient au collège s'y rendent au moins au moins une fois par semaine au moment de l'enquête dans 77% des cas alors que c'est le cas de 43% des autres. Le capital indigène de familiarité (J.-C. Passeron, 1982) est transposable d'un type de bibliothèque à un autre et s'accumule avec le temps.

La bibliothèque scolaire lieu de la fabrique de la réussite scolaire

Intégrées dans les établissements scolaires, les bibliothèques scolaires ont vocation à prendre part à la formation des élèves. Mais cette fonction est-elle vérifiée ? Les élèves qui fréquentent les bibliothèques scolaires obtiennent-ils de meilleurs résultats que ceux qui ne les fréquentent pas ? Nous sommes en mesure de répondre à cette question grâce à une enquête réalisée dans un lycée d'une ville de taille moyenne de Lorraine. Sur l'année, il s'agissait de mesurer la fréquentation de la bibliothèque scolaire. Nous avons déterminé 3 semaines au cours des 3 trimestres de l'année scolaire 2008-2009 (novembre, février, mai). Pendant chaque semaine, de façon systématique (il y a eu quelques oublis inévitables), les élèves devaient remplir un listing avec leur nom, classe, statut (externe, demi-pensionnaire, interne) et leur motif de venue. Au total, on a recensé 1217 visites faites par 423 élèves. A posteriori, nous avons complété les informations sur chaque élève (ceux de première et de terminale) par celle du résultat obtenu au bac. Plus précisément, nous avons cherché à savoir quelle était la mention de ceux qui l'avaient obtenu.

Dans l'ensemble des élèves du lycée, on constate que 20% obtiennent une mention bien ou très bien alors que la proportion est de 35% à l'intérieur de la population des visiteurs de la bibliothèque scolaire. On constate bien une relation entre la fréquentation de ce service et un bon niveau scolaire. On note même que les très bons élèves (ils auront le bac avec au moins 16/20 de moyenne) viennent plus souvent que les bons ou assez bons élèves (5,1 visites contre 3,6). La relation entre réussite scolaire et fréquentation des bibliothèques scolaires semble donc continue et sans effet de seuil. Les bons élèves trouvent dans la bibliothèque scolaire un outil à même de satisfaire leur volonté de travailler et de réussir. Ils sont nombreux à insister sur le cadre calme de la bibliothèque scolaire pour le travail ou les révisions. Au-delà des documents qu'elle propose, la bibliothèque rend service

aux élèves en leur offrant les conditions matérielles au travail scolaire (espace et silence notamment).

Conclusion

Les bibliothèques scolaires et les bibliothèques publiques ont en commun une mission éducative. Les enquêtes montrent que cela ne reste pas seulement un objectif abstrait puisque l'on constate effectivement qu'elles parviennent à l'atteindre. Les bibliothèques publiques favorisent la fréquentation des bibliothèques scolaires qui participe à la réussite scolaire des élèves. Loin d'être des ennemies, les deux bibliothèques montrent leur complémentarité.

Cette tendance favorable trouve une limite dans la place que les bibliothèques publiques accordent aux enjeux scolaires face auxquels les élèves de collège et de lycées sont confrontés. Nous avons clairement démontré le caractère insuffisant des services que les bibliothèques publiques leur proposent en France. On pourrait considérer que l'amélioration de cet accueil des élèves serait de nature à améliorer leur réussite scolaire. Ce résultat devrait aider les bibliothécaires à accepter cette entorse à la finalité de la promotion de la lecture plaisir.

Références

- S. Octobre, *Les loisirs culturels des 6-14 ans*, Paris, La Documentation française, 2004.
- S. Octobre, C. Détrez, et alii, *L'enfance des loisirs*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010.
- J.-C. Passeron, « Images en bibliothèque, images de bibliothèques » in *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 27, n°2, 1982.
- G. Patte, *Laissons-les lire !*, Paris, Gallimard, 2012.

Short biographical statement :

For more than twenty years, I have studied library users (and non users). I try to ask questions to libraries about the way in which they devise / imagine their services. I offer a collective reflexion on a website (www.penserlanouvellebib.free.fr). I have made suggestions in a book titled: "La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain "(Territorial Éditions, 2009).

Claude Poissenot

Lecturer involved in both teaching and research
Université de Lorraine
Centre de Recherche sur les Médiations (CREM)
Claude.poissenot[at]univ-lorraine.fr